PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

LE 25 JUIN 2021

COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS
16 RUE HOCHE – TOUR KUPKA B
TSA 39999
92919 LA DEFENSE CEDEX

KATHY DUHAUT
HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIEE

LAURENT BRISTIEL
HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIE

30 Avenue du 11 Novembre
88700 RAMBERVILLERS

Tél. 03 29 38 63 63
hdj88700@huissier-justice.fr

AVOVENTES.FR

AVOVENTES.FR

EXPEDITION

SELARL DUHAUT - BRISTIEL

Kathy DUHAUT Huissier de Justice Associée
Laurent BRISTIEL Huissier de Justice Associé
30 Avenue du 11 Novembre - 88700 RAMBERVILLERS
☎ 03.29.38.63.63
E-mail : hdj88700@huissier-justice.fr

Dos. n°75213 – LB/SDG

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION – ACTE N° 114

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

LE VINGT CINQ JUIN (25) à 09 H 00

A LA REQUETE DE LA :

SA COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, Société Anonyme au capital de 160 995 996.00 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n°382 506 079, dont le siège social est 16 Rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 à LA DEFENSE CEDEX (92919), prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Pour lequel domicile a été élu en le Cabinet de Maître Virginie GERRIET, Avocat Associé de la SELARL CHOPIN AVOCATS, Société d'Avocats au Barreau d'EPINAL, dont le siège est à EPINAL, 5 Rue Chopin, laquelle se constitue et occupera pour la requérante sur les présentes poursuites de saisie et vente d'immeuble.

J'ai, Laurent BRISTIEL, Membre de la SELARL DUHAUT – BRISTIEL Huissiers de Justice Associés à la Résidence de RAMBERVILLERS, 11 Avenue du 30 Novembre.

Agissant en vertu :

- De la copie exécutoire d'un jugement rendu le 18 février 2014 par le TRIBUNAL JUDICIAIRE d'EPINAL, condamnant
  à payer à la CEGC la somme de 82 933,73 € et ce avec intérêts au taux contractuel à compter du 20/03/2013 sur la somme de 69 405,08 € et au taux légal à compter du 16/03/2013 sur la somme de 13 528.65 €, signifié le 05 mars 2014, et d'un certificat de non-appel délivré le 19 avril 2021.

De payer dans un délai de huit jours la somme de 113 468,06 € SAUF MEMOIRE (compte arrêté au 26/04/2021), montant de la créance totale due en principal, intérêts et accessoires.

Sous réserve et sans préjudice de tous autres dus, droits et actions, des intérêts sur intérêts en cours, de tous autres frais y compris le coût du commandement et légitimes accessoires, offrant du tout détail et liquidation en cas de règlement immédiat, et en tenant compte de tous acomptes qui auraient pu être versés.

En vertu duquel a été délivré le 27 mai 2021 le commandement de payer valant saisie, et des articles R 322-1 et suivants du code de procédures civiles d'exécution.

CERTIFIE m'être transporté ce jour sur la Commune de EPINAL (88000), 51 Rue de la Pelle, à l'effet de procéder à la description exacte de l'immeuble à usage d'habitation, figurant sous les références cadastrales suivantes :

- Section AS n°17, lieudit « 51 Rue de la Pelle » pour 02 a 79 ca,

devant faire l'objet d'une procédure de saisie immobilière.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Propriété de :

Où étant en présence de :

- La Société Bureau Diagnostic Immobilier Lorrain dont le siège social est à 54000 NANCY, 109 Rue de la Colline représentée par
  chargé des diagnostics prévus à l'Art. L 271-4 du Code de la construction et de l'habitation et notamment de l'état de superficie dans les conditions prévues à l'Art. L 322-3 du code des procédures civiles d'exécution,
- témoin,
- témoin,
- Serrurier SA JP2M.

Fiche signatures annexée au présent Procès-Verbal.

J'ai fait les constatations suivantes :

ENVIRONNEMENT DESCRIPTION

Le bien est situé sur la commune d'EPINAL ; il s'agit d'une commune du département des Vosges en région Grand Est dépendant de l'arrondissement d'Epinal, qui comporte environ 31 900 habitants.

Situé à 40 minutes de NANCY et à 1 heure de l'aéroport régional de NANCY-METZ avec un accès direct à la RN 57 / E 23.

Cette commune dispose de plusieurs commerces de proximité, enseigne de grande distribution en tout domaine, de services hospitaliers, d'une service Poste ; et d'écoles de la maternelle au lycée et facultés, un cinéma, une gare SNCF avec une ligne TGV vers PARIS.

Le bien faisant l'objet du présent descriptif est un appartement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble comportant deux appartements en verticalité. La rue est en impasse dans un environnement calme

Photographie n°17

COMPOSITION DU BIEN SAISI

Le bien est composé d'un appartement composé d'une pièce à vivre avec cuisine, une salle de bain, un espace nuit. La salle de bain et l'espace nuit sont sur élevés par rapport à la pièce de vie.

PIECE PRINCIPALE

Porte d'entrée de l'immeuble, en PVC avec deux panneaux occultants.

Composée d'un séjour et d'une cuisine équipée.

Sol : recouvert de carrelage avec plinthes assorties : ensemble en bon état.

Murs : plâtre peint : peinture blanche : en bon état.

Dosseret en carrelage au niveau de l'espace cuisine : en bon état.

Plafond : plâtre peint : légères traces de troncs de mouche et de décolorations au niveau des spots.

Deux points lumineux avec trois rampes de spots, plusieurs spots sont manquants.

Une bouche d'aspiration de type VMC, au-dessus de la porte d'accès à l'espace nuit.

Deux fenêtres sur châssis PVC, à un vantail, double vitrage, avec ouverture oscillo-battante.

Tablette de fenêtre : en bon état.

Un tableau électrique avec disjoncteur de facture récente.

Une commande de chauffage central électrique déportée.

Mobilier de cuisine intégrée composée de :

Un four électrique.

Une plaque électrique.

Un évier inox, un bac avec égouttoir.

Un meuble bas avec caisson avec trois portes et un tiroir.

Une hotte aspirante (manque les filtres).

Trois caissons hauts avec trois portes.

Photographies n°1 à 4

ESPACE CHAMBRE

Porte d'accès en bois, isoplane, recouverte d'une peinture blanche : en bon état.

Sol : recouvert d'un parquet flottant avec plinthes assorties : légèrement usé – quelques petits impacts sur les zones de grands passages.

Murs : plâtre peint en blanc : peinture en bon état.

Plafond : plâtre peint avec un point lumineux : ensemble en bon état.

Une fenêtre sur châssis PVC, à un vantail, double vitrage, ouverture oscillo-battante.

Une fenêtre de type soupirail, en PVC, double vitrage, ouverture basculante.

Une commande de chauffage central électrique déportée.

Photographies n°11 à 13

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE (ART. R 322-2 – 4E DU CPCE)

En l'absence de l'occupant de l'immeuble ainsi que du second copropriétaire, je n'ai pas été en mesure de déterminer avec précision, la nature des espaces en copropriété ainsi que le nom du syndic de cette copropriété.

CONDITIONS D'OCCUPATION (ART. R 322-2 – 2E DU CPCE)

Les lieux sont habitables, occupés et garnis de mobiliers.

SUPERFICIE

Sont annexés au présent procès-verbal de description, le certificat de mesurage établi par la société BDIL afin de se conformer aux dispositions des articles L322-3 et R322-2 du Code des Procédures Civiles d'exécution dressé le 28/01/2021 ainsi que les diagnostics prévus à l'article L 271-4 du code de la construction et de l'habitation.

Début de la prestation : 09 H 00

Fin de la prestation : 10 H 00 dont préparation du dossier : réquisition BDIL, propriétaire et rédaction.

Durée de référence : 60 minutes

De tout quoi nous avons fait et dressé le présent procès-verbal de constat descriptif auquel ont été annexés pour servir et valoir ce que de droit :

- 26 photographies
- Un CD
- Un extrait du plan cadastral
- Un relevé de propriété
- Copie de l'arrêté préfectoral relatif à l'information sur l'état des risques naturels et technologiques majeurs
- Lettre MAIRIE
- Lettre SDANC 88 + Réponse
- Lettre BDIL
- Lettre SASU JP2M
- Fiche de signatures

COUT

Droit fixes – R 444-3 CCom :	219.16 €
Honoraires complémentaires	250.00 €
Forfait transport	7.67 €
Photographies 26 x 2.00 € =	52.00 €
Total HT	528.83 €
TVA	105.76 €
TOTAL	634.59 €

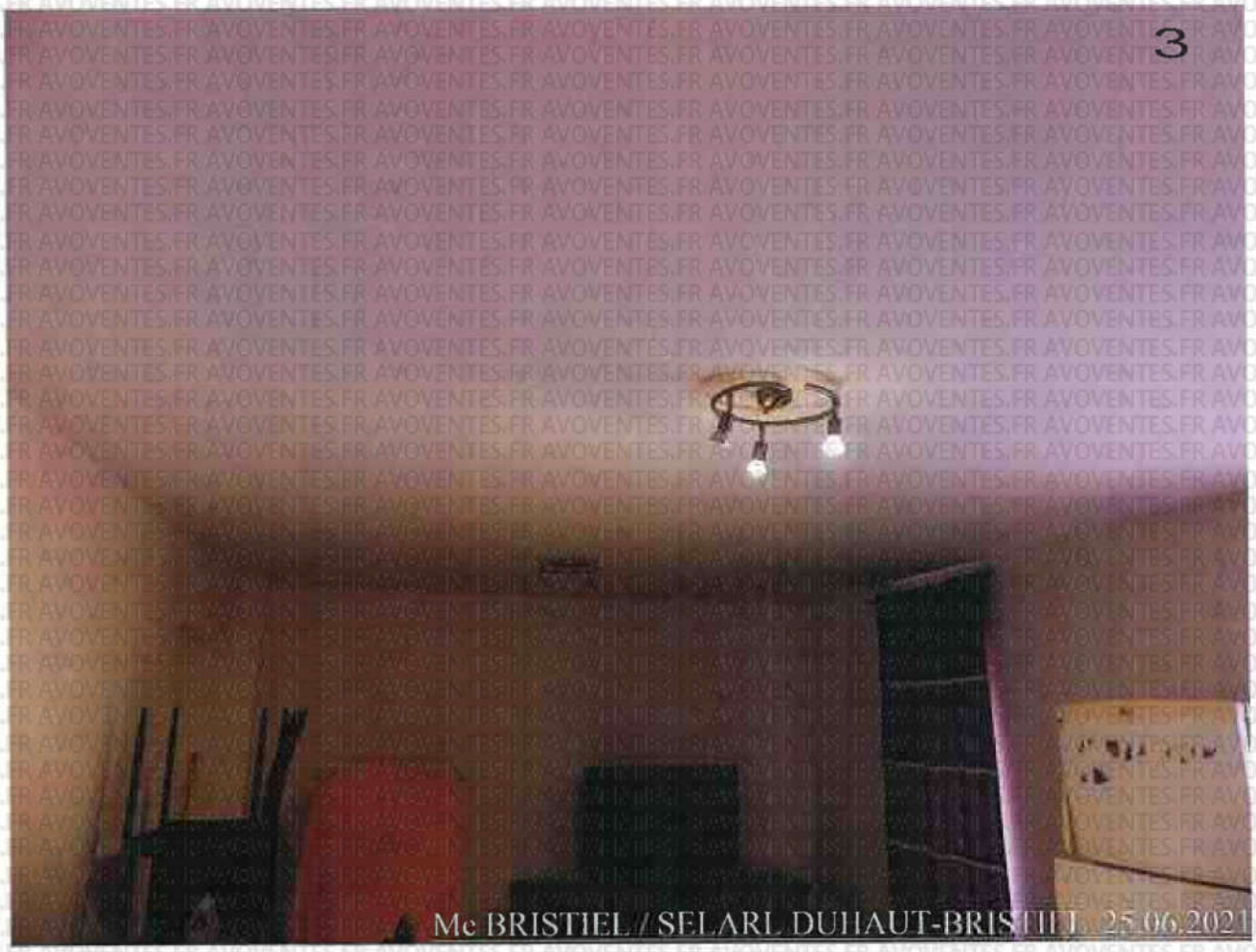
SELARL DUHAUT-BRISTIEL / Huissiers de Justice Associés
88000 RAMBERVILLERS

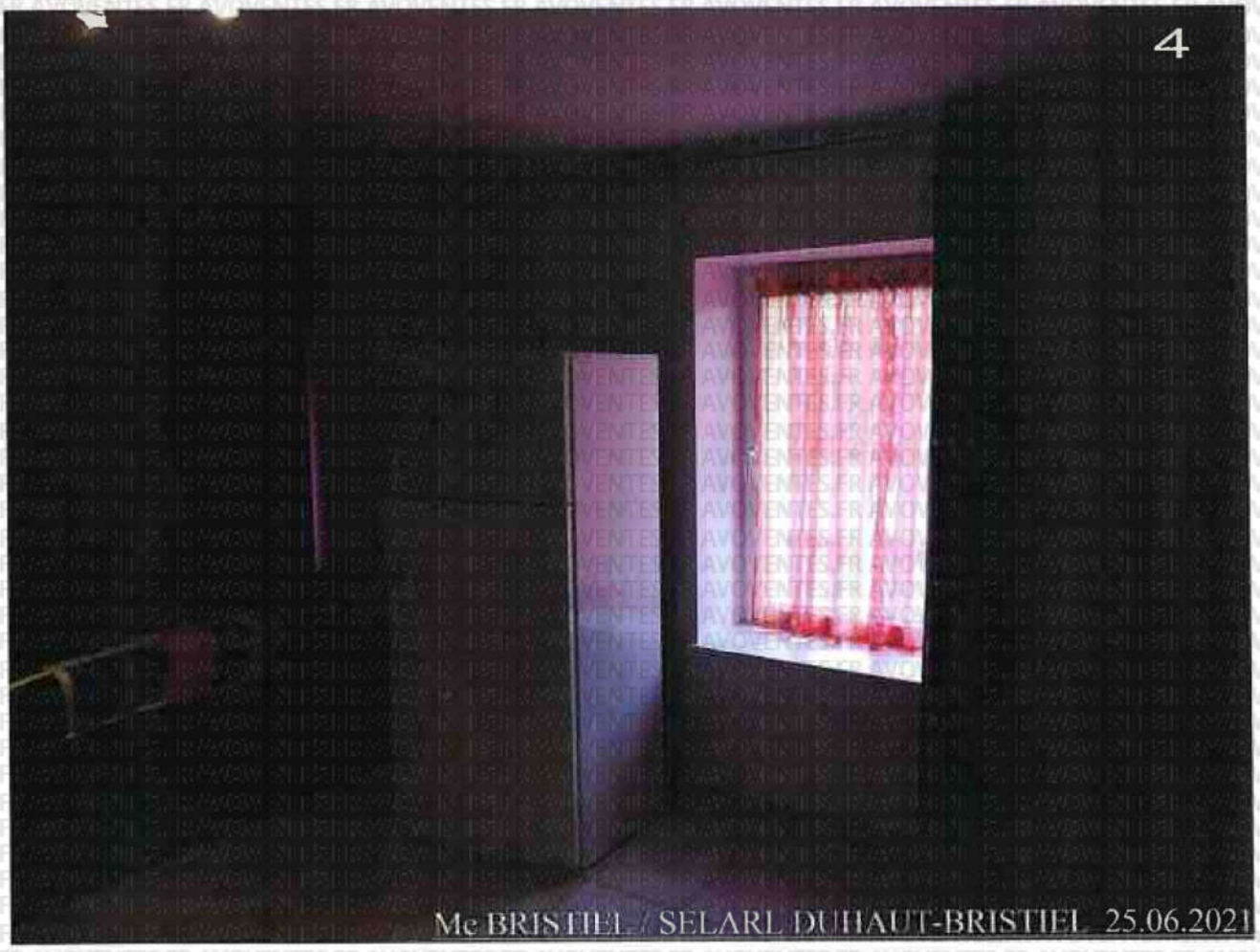
AVOVENTES.FR





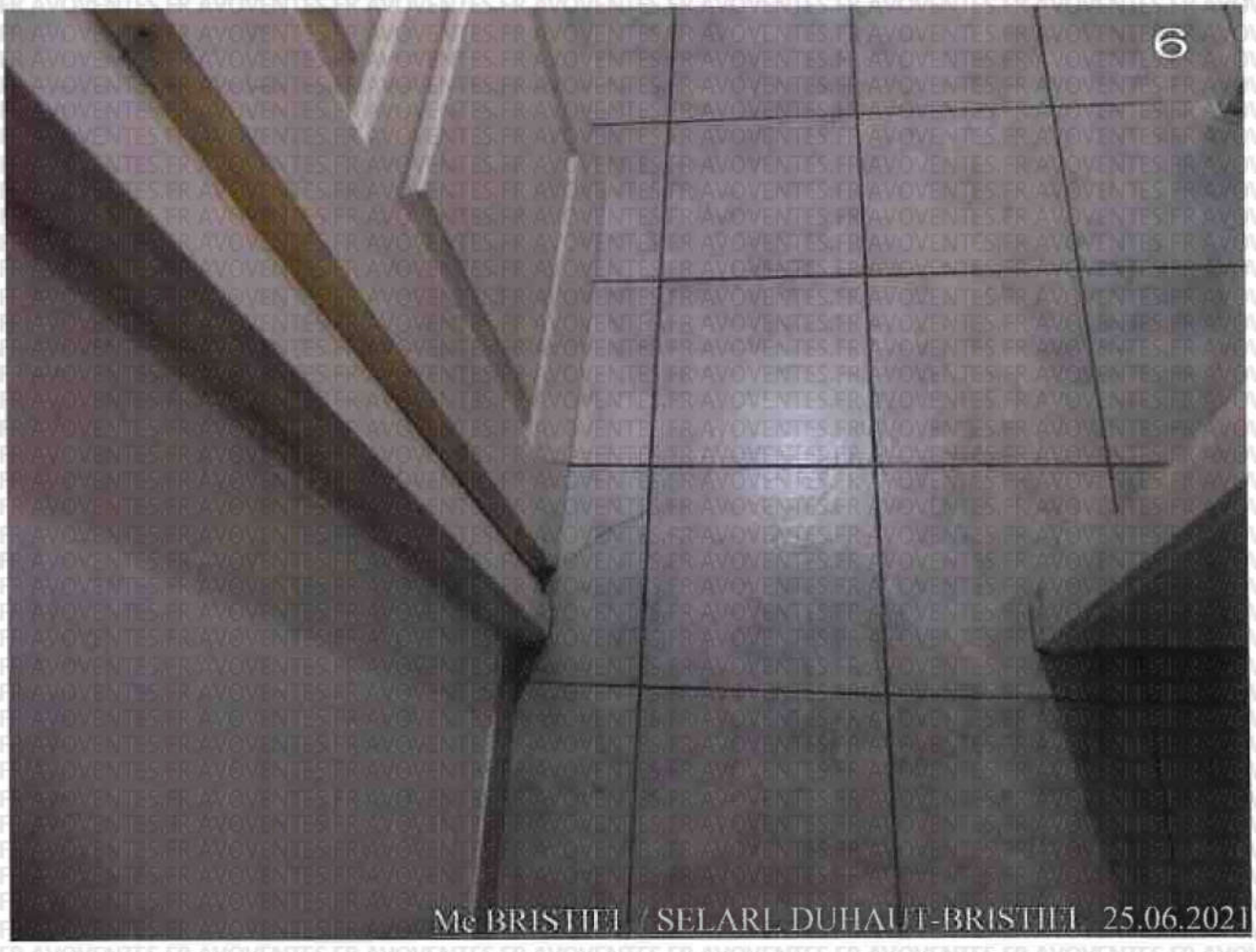
AVOVENTES.FR





AVOVENTES.FR





AVOVENTES.FR





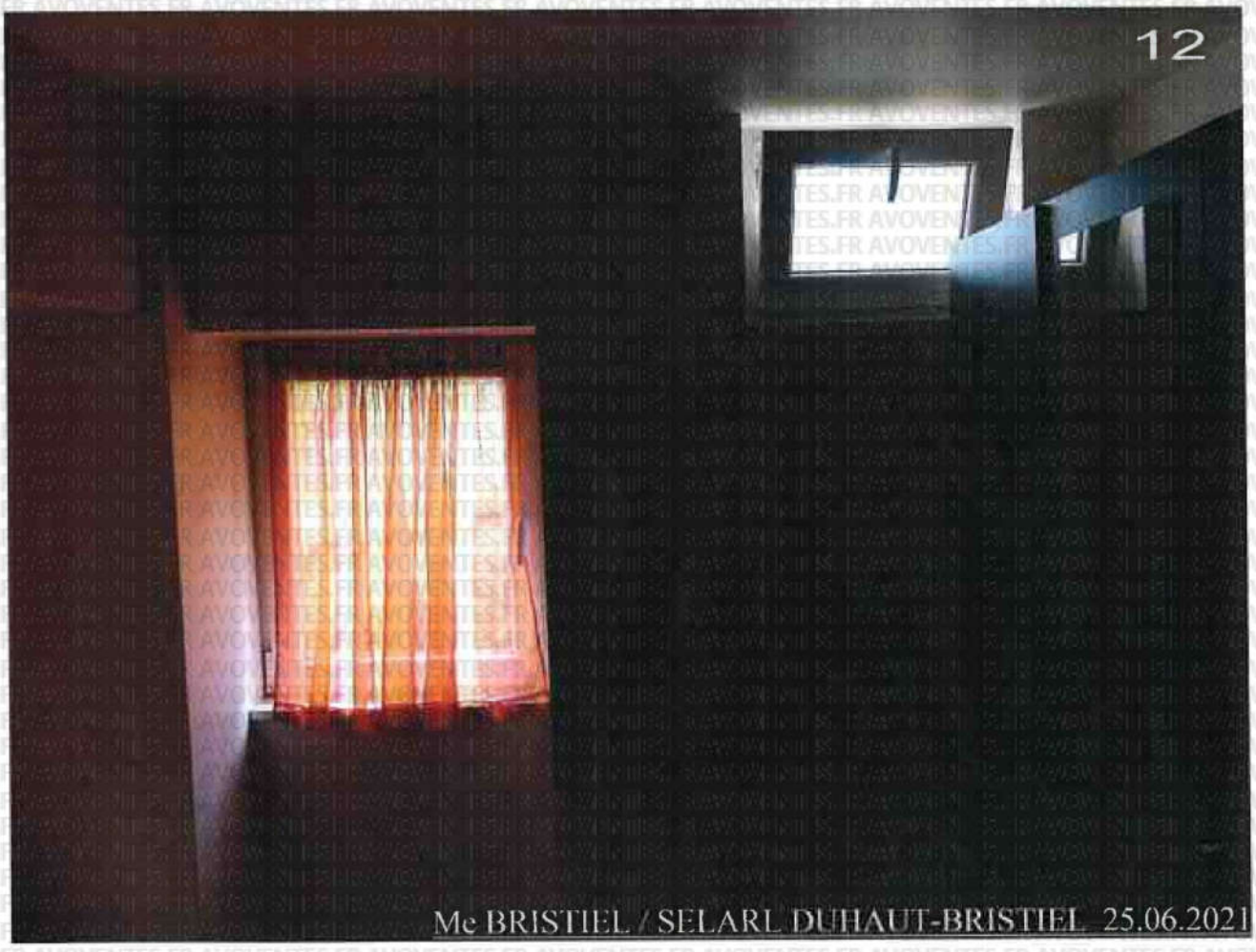
AVOVENTES.FR





AVOVENTES.FR





AVOVENTES.FR






15
Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 25.06.2021


16
Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 25.0

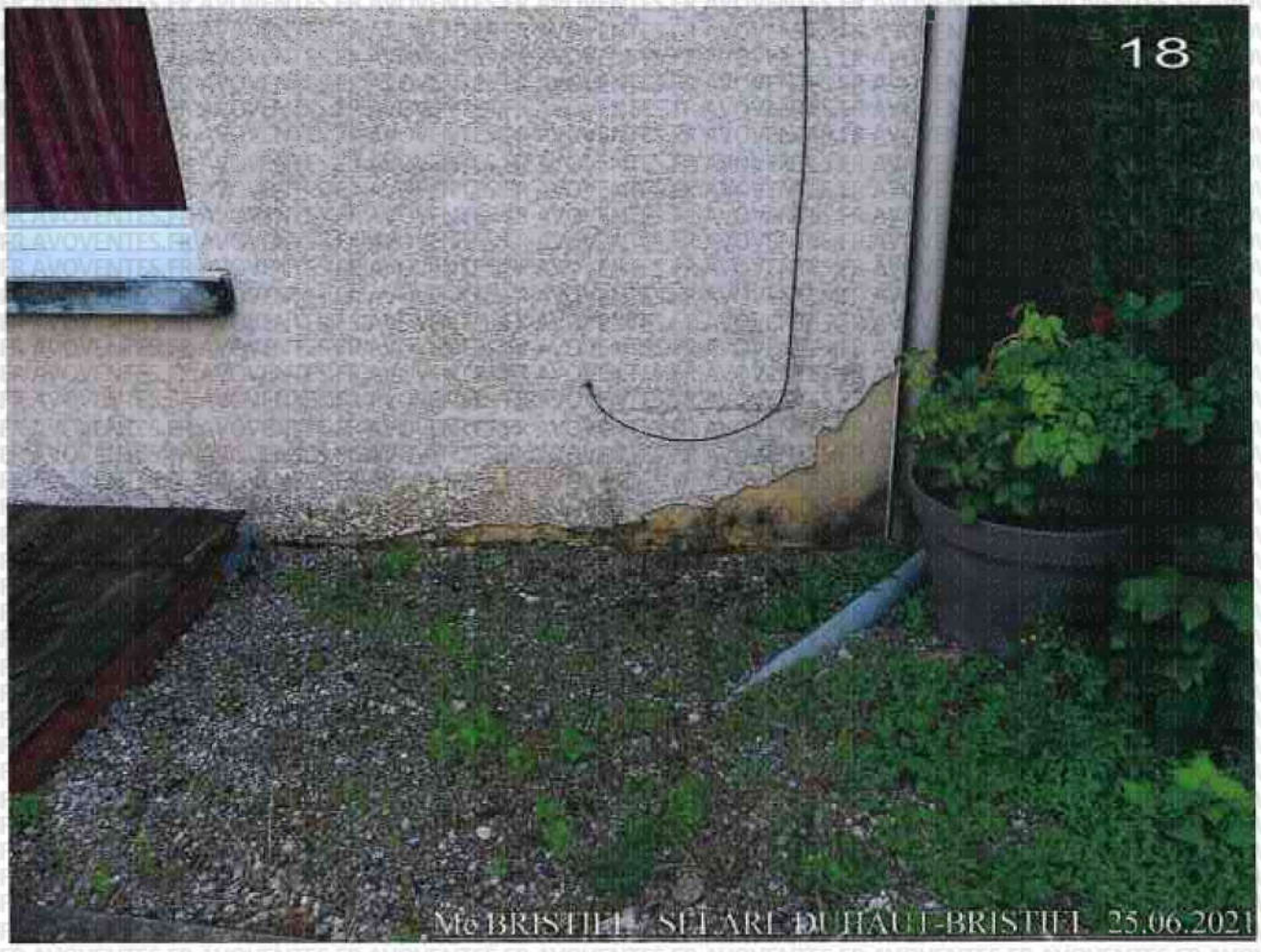
AVOVENTES.FR

17



Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 25.06.2021

18



Me BRISTIEL / SELARL DUHAUT-BRISTIEL 25.06.2021

19
Me BRISTIEL - SELARL DU HAUT-BRISTIEL - 25.06.2021

20

AVOVENTES.FR





AVOVENTES.FR





AVOVENTES.FR AVOVENTES.FR AVOVENTES.FR AVOVENTES.FR AVOVENTES.FR AVOVENTES.FR AVOVENTES.FR AVOVENTES.FR





VENDREDI 25 JUIN 2021 A 09 H 00

PV DE DESCRIPTION

DOSSIER	REQUERANT	DEBITEUR	SIGNATURES			
			BDIL	SERRURIER	TEMOINS	TEMOINS
75213	LA COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS 16 Rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 92919 LA DEFENSE CEDEX					

ANNEXE au procès-verbal
de CONSTAT du
25/06/2021

SELARL DUHAUT-BRISTIEL / Huissiers de Justice Associés
88700 RAMBERVILLERS